



APPEL À PROJET

« RÉSIDENCE PHOTOGRAPHIQUE »

5 novembre 2025 - 5 mai 2026
Ville de Bois-Colombes

1. Cadre de la résidence

1.1 Présentation de l'annonceur

Situé dans le quartier Centre de Bois-Colombes au sein du square Franklin-Roosevelt, le château des Tourelles est un espace culturel municipal dédié à l'art et la culture. Il a pour vocation d'offrir une vision large de l'art en ouvrant ses portes à des artistes représentatifs de la diversité des courants et des tendances de l'art au travers de la présentation d'expositions collectives et thématiques, l'organisation de rencontres avec le public et l'accueil de résidences d'artistes.

Le château des Tourelles comporte un espace d'exposition sur 2 étages pour une surface totale d'environ 130 m². Une salle plongée dans le noir, la BOÎTE NOIRE qui, selon les besoins scénographiques, peut servir d'espace de projection ou d'espace d'exposition. Parallèlement, L'ATELIER, lieu de pratique artistique, accueille durant toute la saison un public hétéroclite souhaitant découvrir une pratique ou explorer de nouvelles techniques, durant quelques heures ou lors de stages sur plusieurs séances.

Cette ancienne demeure bourgeoise a été construite pour Maria Marcel, corsetière parisienne en 1893. Elle est l'œuvre des architectes Albert et Paul Leseine. Il s'agit d'une imposante bâtisse de style éclectique typique du XIX^e siècle, mélangeant des éléments architecturaux de diverses époques, du gothique à l'art nouveau. Acheté en 1928 par la ville de Bois-Colombes, ce bâtiment accueille des associations, la caisse des écoles, la bibliothèque municipale, puis à partir de 1950, la Sécurité sociale. Après des travaux de réhabilitation entre 2021 et 2022, cet édifice a été transformé en espace artistique, ouvert depuis le 1^{er} octobre 2022.

1.2 Objectifs de la résidence pour le porteur de projet

La Ville de Bois-Colombes souhaite mettre à l'honneur le médium photographique qui fêtera ses 200 ans d'histoire en 2026. Elle lance en amont de cet événement anniversaire un appel à candidature en vue d'une résidence photographique d'une durée de 6 mois, du 5 novembre 2025 au 5 mai 2026.

La résidence donnera lieu à une restitution durant l'année 2026 dont la forme et le lieu seront à définir ensemble et ultérieurement.

La résidence prendra place au sein du château des Tourelles de Bois-Colombes, espace dédié à l'art contemporain situé au 98 rue Paul Déroulède à Bois-Colombes.

Cet appel est à destination de photographes professionnels qui souhaitent débiter ou poursuivre un projet de création pouvant être finalisé à la fin de la résidence, au début mai 2026. Les productions photographiques devront être adaptées à tous les publics. Toutes les techniques sont acceptées.

Les candidatures sont réservées aux photographes de plus de 18 ans.

Les objectifs pour la ville de Bois-Colombes sont multiples :

- Soutenir le travail d'un photographe en offrant un environnement favorable à la création ;
- Ancrer la photographie et ceux qui la font vivre comme un élément fort de la politique culturelle de la ville de Bois-Colombes ;
- Mettre en avant la discipline photographique qui sera célébrée lors du bicentenaire de la photographie 2026 -2027 ;
- Utiliser la photographie comme médium pour créer des liens avec les habitants de la ville.

1.3 Les attendus

Durant ce séjour, son temps est consacré à son travail de création en cohérence avec la politique culturelle de la Ville. L'auteur s'engage cependant à concevoir et animer durant le temps de la résidence 6 temps de « médiation » en lien avec des habitants et le territoire. Il est précisé que le château ne possède pas de laboratoire photographique.

Dans ce cadre, les temps de médiation pourront prendre des formes aussi diverses que des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à des techniques photographiques, des rencontres, des propositions d'éducation à l'image.

Pour ce faire, il devra impérativement pouvoir tenir une discussion en français et devra faire preuve d'autonomie. Seront privilégiés des propositions de médiation rendant le public acteur. Les formes et les dates seront à définir ultérieurement.

2. Les conditions d'accueil

- La résidence est sans hébergement.
- L'accès à l'atelier du résident se faisant par un étroit escalier, l'accueil d'un candidat à mobilité réduite n'est pas envisageable. Cette contrainte d'accès devra être prise en compte également par tous les candidats pour acheminer du matériel.
- Le temps de présence sur site est subordonné à l'organisation de la structure d'accueil et du parc sur lequel elle est implantée : l'artiste sera accueilli du mardi au samedi selon le règlement intérieur défini par la structure (de 8h à 18h30 en basse saison et de 8h30 à 20h en haute saison).
- Un bureau chauffé et fermant à clef d'environ 29 m² équipé d'une connexion internet, d'une table-bureau, de chaises, d'une étagère et d'un luminaire avec un accès aux espaces communs : kitchenette (réfrigérateur, micro-onde, vaisselle, etc), WC.
- L'espace d'accueil du résident n'est pas ouvert au public. L'accueil de toute personne extérieure sera possible uniquement sur RDV et en lien avec l'équipe du château des Tourelles.
- La présence de l'artiste est requise durant 2 jours ½ par semaine au minimum.
- Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sont à la charge exclusive de ou des artistes.
- L'artiste est invité à apporter son matériel professionnel.

3. Conditions de sélection

Un premier comité de sélection constitué d'élus, de personnes qualifiées et des équipes culturelles se réunira pour examiner les dossiers la semaine du 22 septembre 2025.

Les auteurs présélectionnés seront ensuite reçus au sein du château des Tourelles par un comité restreint pour présenter leur projet du 29 septembre au 3 octobre 2025.

4. Les modalités financières

Un financement forfaitaire de 4 000 € au total est alloué pour la résidence. Il est réparti en un versement de 2000€ fin 2025, 1 versement de 500€ en février 2026 ainsi qu'un 1 versement de 500€ (prestation de service) et 1 versement de 1000€ en fin de résidence en 2026. L'accueil de la résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur et la ville.

5. Calendrier prévisionnel

| | |
|--|---|
| Dates de candidature | Du 25 juillet au 21 septembre 2025 |
| 1 ^{er} comité de sélection pour présélectionner 3 artistes | Semaine du 22 septembre |
| Rencontre des artistes présélectionnés avec un comité plus restreint | Entre le lundi 29 septembre et le vendredi 3 octobre 2025 |
| Choix des candidats et transmission de la réponse | Semaine du 6 octobre 2025 |

6. Dossier de candidature

- Un dossier présentant votre travail général
- Une note d'intention présentant votre projet professionnel et les actions culturelles envisagées dans le cadre de la résidence,
- Des fichiers ou de liens vers vos réalisations éventuelles,
- La transmission de documents prouvant un statut professionnel ou en cours de professionnalisation (affiliation MdA, AGESEA, autoentrepreneur...), n° de SIRET ou toute pièce administrative ou fiscale permettant de prouver la capacité d'édition de factures.

Date butoir pour candidater : dimanche 21 septembre 2025

Les candidatures sont à réaliser uniquement en ligne via un formulaire sur le site de la ville de Bois-Colombes : <https://www.bois-colombes.fr/ville-sportive-et-culturelle/festivals-et-manifestations/comment-exposer-a-bc/>

Contact :

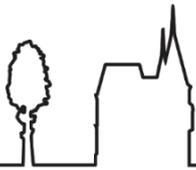
Charlotte Marinier, médiatrice en arts visuels

Direction de l'Action Culturelle - Château des Tourelles - *Espace artistique*

98, rue Paul-Déroulède - 92270 Bois-Colombes

Accueil : 01 84 11 75 65 - Ligne directe : 01 84 11 75 61

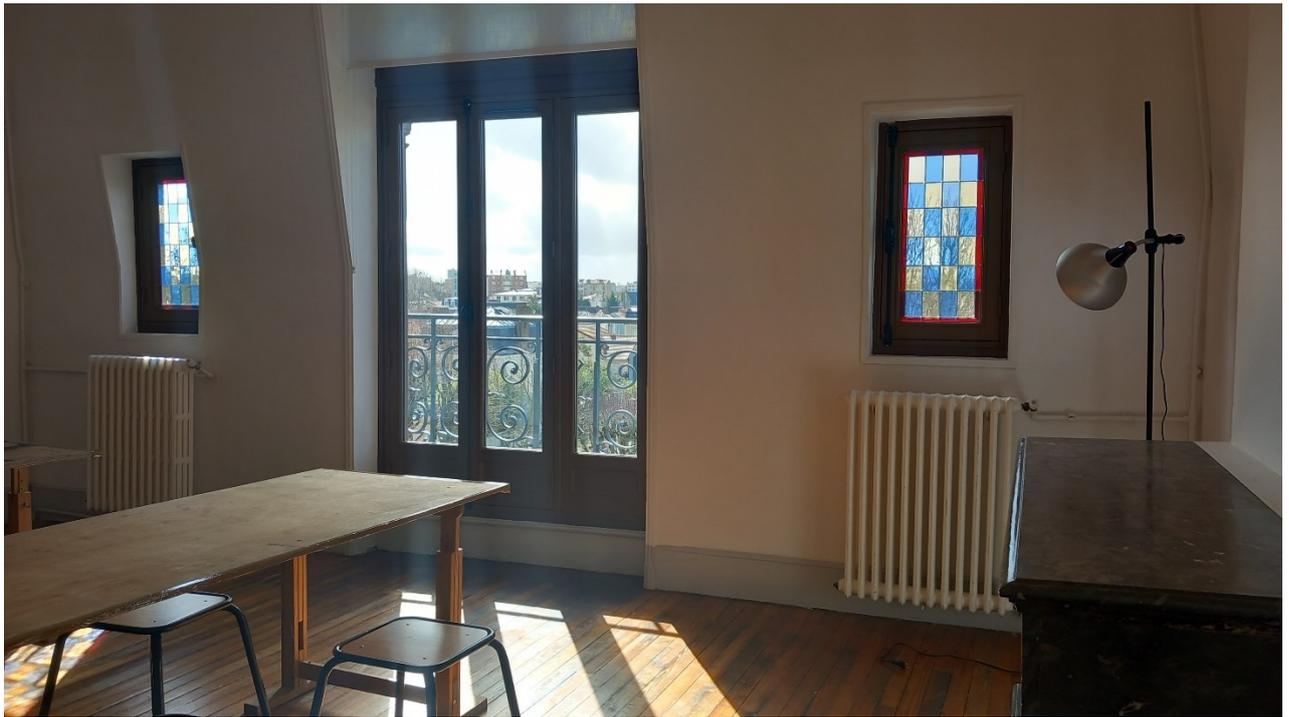
expo@bois-colombes.com



Château des Tourelles
Espace artistique



Château des Tourelles (© Direction de la communication)



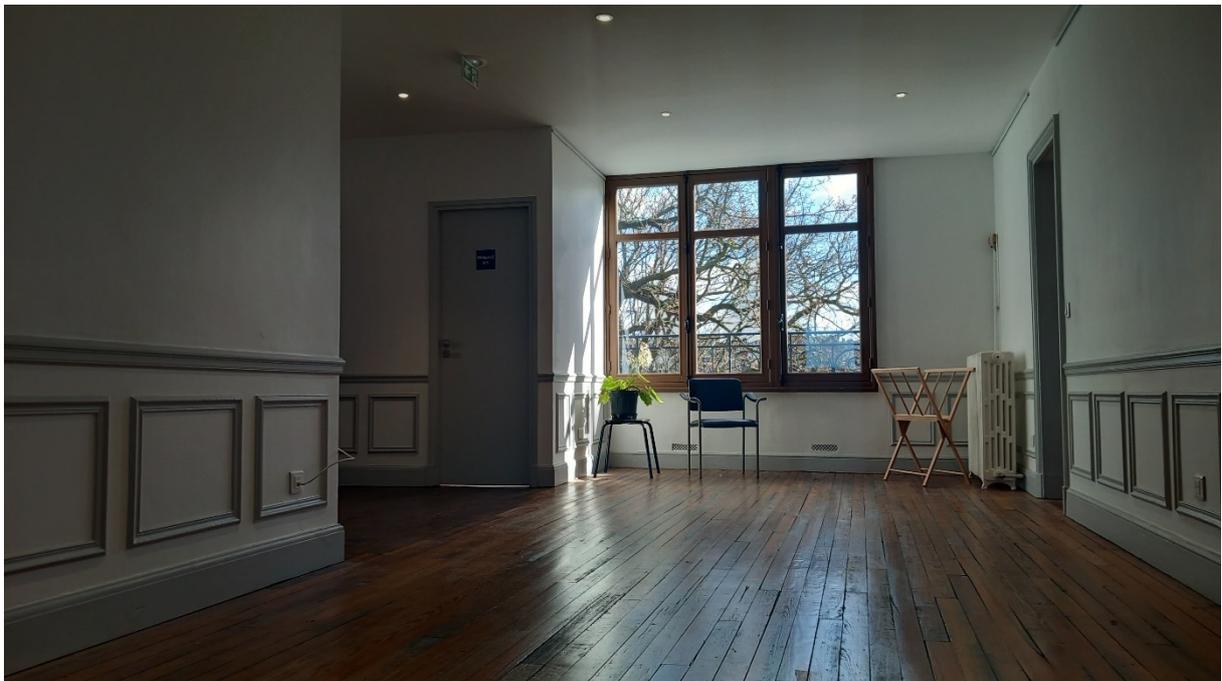
Atelier pour résident



Espace de restitution, présenté ici sans les cimaises



Cuisine commune



Plateau commun